

Renseignements importants pour établir la fiche d'inscription :

Nom : Prénom : Niveau de plongeur :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

M. ou Mme Nom : Prénom :

Téléphones :

Cotisation annuelle comprenant : Cotisation club, licence fédérale (dont assurance R.C.) et assurance individuelle catégorie Loisir 1 et licence ASPTT à 2 €.

Licence ASPTT à 17 Euros supplément : 15 €

Adulte : 226 €

Jeunes : 200 € (âge minimum 14 ans et moins de 16 ans au 30/09/2017)

La Poste

Désormais, les remboursements se feront directement à l'agent. Pour cela, il doit obligatoirement fournir un relevé d'identité bancaire que vous aurez à accrocher avec le bulletin d'adhésion et l'imprimé de demande de prise en charge.

Assurances individuelles complémentaires

Les assurances fédérales (AXA/Lafont) ne proposent pas d'indemnité journalière. Si vous souhaitez bénéficier de ce type d'indemnité il faut choisir la licence ASPTT à 15€. (pour plus de détails sur les garanties :

http://cabinet-lafont.com/assistance/adherent_souscription_0.asp?adherent=licencie) :

Catégorie Loisir 2 supplément : 5€

Catégorie Loisir 3 supplément : 23€

Catégorie Loisir 1 Top supplément : 19€

Catégorie Loisir 2 Top supplément : 31€

Catégorie Loisir 3 Top supplément : 63€

Paiement uniquement par chèque établi à l'ordre de l'**ASPTT Marseille**

Cotisation annuelle + supplément Assurance (.....) + supplément Licence ASPTT (.....) = €

Je reconnais avoir lu et compris le règlement intérieur de la section Plongée sous-marine

Fait à, le /...../..... Signature

Pièces à joindre :

Une photo d'identité (**pour les nouveaux adhérents**), un certificat médical (sur document joint) de non contre-indication établi par un médecin titulaire d'un diplôme de médecine subaquatique ou de médecine de plongée ou d'un CES médecine du sport ou par un médecin fédéral.

(http://www.ffesm-provence.net/upload/medicale/files/Liste_Medecins_Comite_Mai_2017.pdf)

Pensez à faire et à garder un double de votre certificat médical, il ne sera fait aucun duplicata du certificat donné au club.